

**MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
G0L 1K0**

---

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 16 novembre 2013, à 9 h à l'édifice municipal, 6201, chemin de l'Île**

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé, Carol Caron et Léonce Tremblay formant quorum sous la présidence de Monsieur Léopold Fraser, maire. Francis Michaud, conseiller, est absent.

Est aussi présent Monsieur Vincent Brossard, directeur général agissant à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la session

Léopold Fraser, maire, déclare la session ouverte à 9h02.

2. Vérification du quorum

Trois conseillers sur quatre en plus du maire sont présents. M. Francis Michaud, conseiller, est absent. Le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

**13.11.16.01**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Carol Caron, l'adoption de l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 septembre 2013

**13.11.16.02**

**Charles Méthé propose** l'adoption du procès verbal de la séance du 27 septembre 2013.

**Adopté à l'unanimité.**

5. Suivis au procès-verbal

Voici les suivis effectués au dernier procès-verbal :

- Le remplissage des extincteurs a bel et bien eu lieu;
- Les élections ont été complétées avec un très haut taux de participation chez les électeurs;
- Concernant la campagne de financement pour l'unité incendie :
  - Nous sommes rendus à 6 915\$ + 3 000\$ (STQ) + 1 500\$ (billets vendus) + 1 500\$ de la Caisse populaire = **13 000,00\$**;
  - Nous n'avons toujours pas reçu de réponses des ministères, aucun organisme public n'a contribué à la campagne;
  - Une demande pourrait être faite auprès du Fonds conjoncturel du MAMROT, l'agent de développement s'en occupe présentement;
  - Un évènement aura lieu sur le nouveau bateau pour la campagne le samedi 16 novembre 2013 – un représentant du conseil municipal, le maire, devrait être présent;
- Hydro-Québec va nous rembourser 421,00\$ suite à notre plainte et contestation de responsabilité concernant le compteur du quai;

6. Rapport du Maire

La semaine dernière, le maire a rencontré le directeur général pour prendre connaissance des divers dossiers. Le vendredi 15 novembre 2013, le maire et les conseillers ont fait une rencontre de travail en soirée avec le directeur général pour préparer la présente séance du conseil. L'évènement avec le nouveau traversier pour la campagne de financement – unité incendie aura lieu ce samedi 16 novembre 2013 à 13h15. Enfin, une rencontre des élus est prévue durant la semaine du 18 novembre 2013 à la MRC.

7. Correspondances

La liste de la correspondance reçue est fournie et remise aux membres du conseil.

8. Période de questions

Les citoyens présents sont invités à poser des questions ou soumettre des commentaires.

9. Affaires en cours

9.1. Campagne de financement– unité auxiliaire de sécurité incendie

Nous avons amassé à ce jour un montant approximatif de 13 000\$. L'évènement principal de la campagne aura lieu le 16 novembre en

après-midi. En effet, un aller-retour au coût de 100\$ au profit de la campagne de financement sera effectué pour une quarantaine de passagers mécènes.

Beaucoup de travail reste à faire notamment en ce qui a trait au choix des équipements et de la formation d'une équipe d'intervention. Une rencontre est prévue le 9 ou le 10 décembre avec un représentant de la MRC concernant la prévention et la sécurité incendie.

9.2. Employé au centre de tri

Attendu la démission en septembre 2013 de Michèle Dionne comme employée au centre de tri étant donné sa participation aux élections;  
Attendu l'absence de candidature reçue suite à l'offre d'emploi pour un deuxième employé au centre de tri réalisée en septembre dernier;  
Attendu que Michèle Dionne a démontré son intérêt au directeur général pour reprendre son emploi au centre de tri;

**13.11.16.03**

**Charles Méthé propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité engage Michèle Dionne comme employée au centre de tri pour une durée indéterminée et mandate le directeur général pour signer son contrat d'emploi.

**Adopté à l'unanimité**

9.3. Programme TECQ – limite de modification au 31 décembre 2013

Le conseil est mis au courant que la programmation TECQ 2010-2013 actuelle de la municipalité peut être changée au plus tard le 31 décembre 2013.

9.4. Remplissage des extincteurs

Attendu qu'une entreprise de remplissage d'extincteurs, *Extincteurs Rivière-du-Loup*, est venue à l'île et a été engagée par la municipalité pour remplir les extincteurs de la municipalité et de certains contribuables qui en avaient démontré leur intérêt;  
Attendu que la municipalité souhaite promouvoir et encourager les bonnes habitudes en ce qui a trait à la prévention et la sécurité incendie;

**13.11.16.04**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Charles Méthé, que la municipalité facture les contribuables ayant fait remplir leur(s) extincteur(s) pour un maximum de 14,00\$ par extincteur. S'il y a lieu, la balance de la facture concernée d'*Extincteurs Rivière-du-Loup* sera assumée par la municipalité à même le budget courant.

**Adopté à l'unanimité.**

9.5. Voyage supplémentaire de gravier

Attendu qu'un voyage de gravier a été fait par les *Entreprises Camille Dumont inc.* sur le terrain du centre de tri étant donné que celui-ci était prévu pour un client qui ne désire plus recevoir ce gravier;

Attendu que *Les Entreprises Camille Dumont inc.* offre ce gravier de carrière à la municipalité pour un montant de 34\$ la tonne, taxes comprises, pour un total de 729,58\$.

**13.11.16.05**

**Charles Méthé propose**, secondé par Carol Caron, que la municipalité achète le voyage de gravier au coût total de 729,58\$ auprès de *Les Entreprises Camille Dumont inc.*

**Adopté à l'unanimité.**

9.6. Octroi du contrat d'entretien du chemin d'hiver

Attendu que Jacques Fraser, seul soumissionnaire, a bel et bien présenté au directeur général son équipement qu'il entend utiliser pour l'entretien des chemins d'hiver,

Attendu que l'équipement comprend un tracteur avec chenilles et une grappe hydraulique semblable à celles utilisées pour l'entretien des sentiers de motoneige;

**13.11.16.06**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Charles Méthé, que la municipalité se déclare satisfaite des équipements du soumissionnaire Jacques Fraser et octroi le contrat d'entretien des chemins d'hiver à M. Jacques Fraser puis mandate le directeur général pour signer le contrat de location et d'emploi.

**Adopté à l'unanimité.**

9.7. Contrat directeur général

Comme il y a eu une audience devant la Commission des relations du travail entre Denis Cusson et l'ancien maire comme représentant de la municipalité, le conseil attendra les résultats de cette audience avant de réaliser le contrat avec le directeur général.

9.8. États des projets d'immobilisation

9.8.1. Reconstruction du Quai-d'en-haut

Les devis sont toujours en préparation, une visite de techniciens a eu lieu mi-septembre. Nous n'avons pas eu de retours ou de suivis pour l'instant. Les plans et devis finaux devraient nous être acheminés d'ici quelques semaines maximum.

9.8.2. Bibliothèque et salle communautaire

Le dossier doit être revu en totalité étant donné les modifications aux divers programmes et aux derniers développements.

9.8.3. Presbytère

Un suivi a été fait avec le MAMROT concernant la nécessité de demander un décret officiel au gouvernement provincial pour conclure une entente avec le gouvernement fédéral concernant le projet avec le RHDC – Fonds pour l'accessibilité. M. David Faucher-Lamontagne, responsable de ce dossier au MAMROT, a indiqué au directeur général que le dossier suivait son cours, mais que la lenteur du processus était due aux nombres de partenaires impliqués dans la négociation avec le gouvernement fédéral.

9.8.4. École Michaud – résultat des soumissions

Attendu l'ouverture des soumissions le 13 novembre 2013 et qu'un seul soumissionnaire a soumis une proposition de prix;  
Attendu que ce soumissionnaire est *Marcel Charest et Fils inc.* au montant de 142 569,00\$;  
Attendu que le coût des travaux est beaucoup plus élevé que l'estimé de départ;

13.11.16.07

**Charles Méthé propose**, appuyé par Léonce Tremblay, que la municipalité n'octroie pas le contrat pour l'instant, mais évalue la possibilité de modifier les plans et devis pour négocier le prix à la baisse.

**Adopté à l'unanimité**

9.8.5. Réparation des chemins municipaux

Un expert du Ministère des Transport du Québec est venu durant la semaine du 12 novembre 2013 pour évaluer le travail à faire sur les chemins et aider la municipalité dans l'élaboration de son devis à cet effet.

10. Affaires nouvelles

10.1 Remerciements au conseil municipal sortant

Attendu les élections du 3 novembre 2013 et le changement de la majorité des conseillers et conseillères;

13.11.16.08

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité remercie les membres du conseil municipal sortant pour tout le travail et l'énergie déployée durant les quatre dernières années à la gestion de la municipalité.

**Adopté à l'unanimité**

10.2 Adoption du calendrier des rencontres du conseil municipal 2013-2014

Attendu la nécessité de fixer les séances régulières du conseil municipal pour l'année 2013-2014;

13.11.16.09

**Charles Méthé propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité fixe les dates suivantes pour les séances régulières du conseil municipal :

Samedi 7 décembre 2013	– 9h00
Samedi 11 janvier 2014	– 9h00
Samedi 1 <sup>er</sup> février 2014	– 9h00
Samedi 1 <sup>er</sup> mars 2014	– 9h00
Samedi 5 avril 2014	– 9h00
Samedi 3 mai 2014	– 9h00
Samedi 7 juin 2014	– 9h00
Samedi 5 juillet 2014	– 9h00
Samedi 2 août 2014	– 9h00
Samedi 6 septembre 2014	– 9h00
Samedi 4 octobre 2014	– 9h00
Samedi 1 <sup>er</sup> novembre 2014	– 9h00
Samedi 6 décembre 2014	– 9h00

**Adopté à l'unanimité**

### 10.3 Octroi du contrat de collecte des ordures hivernales (hélicoptère Sud)

Attendu le service habituel de conteneur à ordures présent au site de l'héliport sud à la Rivière-des-Vases pour l'usage des résidents de l'île durant la période hivernale et de traverse en hélicoptère;

Attendu l'offre de service reçue de *Services Sanitaires A. Deschênes inc.* pour la location d'un conteneur de 6 verges (45\$ par mois) et la vidange de celui-ci (25\$ / vidange);

**13.11.16.10**

**Carol Caron propose**, appuyé par Léonce Tremblay, que la municipalité octroi le contrat de location et de vidange du conteneur à *Services Sanitaires A. Deschênes inc.* à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2013 jusqu'au début avril 2014.

**Adopté à l'unanimité.**

### 10.4 Résolution pour l'enfouissement des déchets (MRC)

Attendu l'avis public concernant les tarifs du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2014 de la Ville de Rivière-du-Loup;

**13.11.16.11**

**Charles Méthé propose**, appuyé par Léonce Tremblay, que la municipalité approuve la nouvelle grille tarifaire concernant l'enfouissement technique pour l'année 2014.

### 10.5 Devis pour l'entretien du pont de glace 2014 et travaux sur la gratte

Attendu le projet de devis, basé sur celui de l'an dernier, présenté aux membres du conseil municipal;

Attendu que les membres du conseil municipal souhaitent réaliser seulement un trajet (tracé entre l'île et le quai de la Rivière-des-Vases) sur le pont de glace et abandonnent le tracé vers le Village de L'Isle-Verte;

**13.11.16.12**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Charles Méthé, que la municipalité adopte le devis pour l'entretien et la confection du pont de glace pour une durée de trois ans et fasse un appel d'offre sur invitation.

**Adopté à l'unanimité.**

Attendu le devis pour l'entretien et la confection du pont de glace avec le tracé de l'île jusqu'au quai de la Rivière-des-Vases;  
Attendu la nécessité d'avoir des balises avec ruban réfléchissant;  
Attendu la résolution 11.11.11.09 du conseil municipal octroyant un contrat d'achat de balises auprès de Jacques Fraser pour l'achat de balises à 1\$ la balise pendant quatre (4) ans);

**13.11.16.13**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Charles Méthé, que la municipalité fixe le nombre de balises à acheter de Jacques Fraser pour le balisage du pont de glace durant l'hiver 2013-2014 à quatre cents (400) balises au coût d'un dollar (1\$) la balise.

**Adopté à l'unanimité.**

Attendu que la gratte de la municipalité qui est utilisée pour l'entretien du pont de glace a besoin de réparations de soudures;

**13.11.16.14**

**Carol Caron propose**, appuyé par Léonce Tremblay, que la municipalité fasse réparer la gratte auprès de Mécanique Ouellet et Fils inc.

**Adopté à l'unanimité.**

*10.6 Entente Inter-municipale sur l'application des règlements et la cour municipale (MRC)*

Adhésion à une entente inter municipale concernant l'application du Code de sécurité routière, de la Loi sur les véhicules hors-route et des règlements municipaux par la Sûreté du Québec dans la MRC de Rivière-du-Loup :

**ATTENDU QUE** les municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup ont signé une entente portant sur la modification de l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup;

**ATTENDU QUE** ladite entente permet aux municipalités d'adhérer à la Cour municipale commune de la Ville de Rivière-du-Loup;

**ATTENDU QUE** les municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1) pour conclure une entente afin de confier à la MRC de Rivière-du-Loup le pouvoir de recevoir les montants relatifs aux constats d'infraction en provenance de la Cour municipale commune de Rivière-du-Loup émis dans le cadre de l'application du Code de la sécurité routière, de la Loi sur les véhicules hors-route et des règlements municipaux appliqués par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC;

13.11.16.15

**ATTENDU** que la MRC de Rivière-du-Loup est disposée à recevoir les sommes attribuables aux municipalités rurales de son territoire provenant de la Cour municipale et à les redistribuer selon les modalités prévues dans un projet d'entente dont les membres de ce conseil ont pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE,**

il est proposé par Charles Méthé  
appuyé par Carol Caron  
et résolu

**QUE** le conseil municipal de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs adhère au projet d'entente inter municipale aux fins de recevoir les montants relatifs aux constats d'infraction en provenance de la Cour municipale commune de Rivière-du-Loup émis dans le cadre de l'application du Code de la sécurité routière, de la Loi sur les véhicules hors-route et des règlements municipaux appliqués par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup et autorise le maire/mairesse et le/la directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(e), à signer pour et au nom de la municipalité, ladite entente.

**Adopté à l'unanimité.**

*10.7      Octroi aide financière Marina du Gros Cap – réalisation de pontons*

Attendu que la *Marina du Gros Cap inc.* a remis à la municipalité les factures et les documents confirmant la réalisation des pontons ;

13.11.16.16

**Charles Méthé propose** que la municipalité verse à la Marina du Gros Cap inc. la balance (1 000,00\$) de l'aide financière octroyée à celle-ci (2500,00\$) pour la réalisation de nouveaux pontons et ce, à même le fonds d'infrastructures touristiques. .

**Adopté à l'unanimité.** (Les autres membres du conseil y compris le maire étant membre de la *Marina du gros Cap inc.*, ils n'ont pas participé à la prise de la décision)

*10.8      Nomination représentants du conseil*

- *CDGTIV et le circuit touristique:*

13.11.16.17

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité nomme Charles Méthé comme représentant municipal pour le Circuit Touristique et la Corporation de développement et de Gestion Touristique de l'île Verte.

**Adopté à l'unanimité.**

- Société Inter-rive : Charles Méthé (Carol propose, Léonce seconde)

**13.11.16.18**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité nomme Charles Méthé comme représentant municipal pour la Société Inter-Rives.

**Adopté à l'unanimité.**

- La Corporation des Maisons du Phare :

**13.11.16.19**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Charles Méthé, que la municipalité nomme Carol Caron comme représentant municipal pour le la Corporation des Maisons du Phare inc.

**Adopté à l'unanimité.**

- Affaires culturel et loisirs (CCLIV):

**13.11.16.20**

**Charles Méthé propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité nomme Léopold Fraser comme représentant municipal auprès de la Corporation des Loisirs et de la Culture de L'île verte.

**Adopté à l'unanimité.**

- Affaires familiales et aînées :

**13.11.16.21**

**Charles Méthé propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité nomme Léonce Tremblay représentant municipal en ce qui a trait aux affaires familiales et aînées notamment sur le comité de suivi de la politique familiale.

**Adopté à l'unanimité.**

- CCU

**13.11.16.22**

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité nomme Léopold Fraser comme représentant du conseil municipal sur le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

**Adopté à l'unanimité.**

- Transport à marée Basse :

13.11.16.23

**Léonce Tremblay propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité nomme Léopold Fraser comme représentant du conseil concernant le dossier du transport à marée basse lié auprès du comité de santé de l'île Verte.

**Adopté à l'unanimité.**

10.9 *Nomination du maire suppléant*

13.11.16.24

**Léonce Tremblay propose, appuyé par Carol Caron**, de nommer Charles Méthé comme maire suppléant pour remplacer le maire en son absence ou en cas d'impossibilité d'agir de sa part.

**Adopté à l'unanimité.**

10.10 *Changement signataires*

13.11.16.25

**Charles Méthé propose**, appuyé par Carol Caron, que la municipalité nomme à compter du 16 novembre 2013 comme signataires concernant les comptes bancaires de la municipalité à la Caisse populaire Du Parc et Villeray : Léopold Fraser, Vincent Brossard, Denis Cusson, Charles Méthé, Lucille Vien et Léonce Tremblay. De plus, les personnes autorisées à utiliser Accès-D Affaires sont : Lucille Vien et Vincent Brossard.

**Adopté à l'unanimité.**

10.11 *Hébergement des adresses courriels de la municipalité*

Au conseil de décembre, une offre de service d'une compagnie permettant l'hébergement des adresses courriel de la municipalité sera présentée pour assurer la pérennité du service et une entente formelle de services.

## 11 *Rapport du comité consultatif d'urbanisme - Louise Newbury*

11.1 Demande de permis de François Dionne, au 4202 Chemin de l'île pour l'ajout d'une lucarne au côté Sud de la maison, identique à celle du Nord.

La demande a été analysée, et elle a été jugée acceptable, par les membres du CCU, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme, et aux conditions suivantes :

- Le projet doit recevoir l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la Municipalité.
- Le modèle de garde-corps doit s'intégrer au bâtiment et doit être conforme au PIIA.

**13.11.16.26**

**Chalres Méthé propose** que la municipalité accepte les recommandations du CCU en rapport avec la demande de permis de François Dionne.

**Adopté unanimité**

*12 Rapport des comités (représentants municipaux)*

*12.1 Circuit touristique – Charles Méthé*

Étant donné l'organisation des services touristiques à l'île, il sera analysé de mandater la Corporation de gestion et de développement pour la gestion de la partie municipale du circuit touristique.

*12.2 Corporation de gestion et de développement touristique - Charles Méthé*

Aucun élément discuté sur ce point.

*12.3 Société Inter-Rives - Charles Méthé*

Aucun élément discuté sur ce point.

*12.4 Corporation des Maisons du Phare – Carol Caron*

Une réunion du conseil d'administration est prévue demain le dimanche 17 novembre 2013. Elle aura notamment pour but d'orienter les actions à prendre pour la viabilité financière de l'organisme. Carol Caron sera présent pour une partie de la rencontre.

*12.5 Affaires culturelles et de loisirs / Bibliothèque - Marie-Paul Bourassa*

Aucun élément discuté sur ce point.

12.6 Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

Aucun élément discuté sur ce point.

13 Rapport du Directeur général

Le directeur a remis et présenté son rapport aux membres du conseil.

14 Trésorerie

14.1 Transferts budgétaires

13.11.16.27

**Charles Méthé propose**, appuyé par Léonce Tremblay, que la municipalité procède aux transferts budgétaires énoncés ici-bas pour balancer les divers postes :

<b>Transferts budgétaires</b>			
Novembre			
		<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
<b>Transférer</b>			
<b>à</b>			
02 13000			
310	Frais déplacement - Administ	215,00 \$	
02 13000			
424	Assurance responsabilité directeur	901,00 \$	
02 13000			
527	Ent.et rép. Inforoute	1 000,00 \$	
02 13015			
141	Salaire régulier DGA	10 529,00 \$	
02 13015			
200	Cotisation de l'employeur	1 210,00 \$	
02 13015			
252	C.S.S.T. - DGA	239,00 \$	
02 14000			
141	Salaire des officiers élection	550,00 \$	
02 14000			
200	Cot. Employeur - Élection	61,00 \$	
02 14000			
252	C.S.S.T. - Greffe	10,00 \$	
02 14000			
321	Frais de poste - Élection	859,00 \$	
02 14000			
454	Formation - Greffe	269,00 \$	
02 19000	Assurance responsabilité publique	179,00 \$	

422		
02 19000		
660	Articles de nettoyage et mén.	150,00 \$
02 22000		
442	Prévention incendie	3 553,00 \$
02 32000		
310	Frais déplacement - voirie	450,00 \$
02 32000		
454	Formation et perfecti. - Voirie	377,00 \$
02 32000		
522	Entr. et Répar. - Logement voirie	285,00 \$
02 32000		
525	Entr. et Répar. - Véhicules - voirie	3 953,00 \$
02 32000		
631	Essence huile et diesel - Voirie	271,00 \$
02 32000		
635	Produits chimiques - voirie	270,00 \$
02 32000		
650	Vêtements chaussures et accès.	67,00 \$
02 32010		
141	Salaire 2e employé - Voirie	2 580,00 \$
02 32010	Cotisation employeur - 2e emp	
200	voirie	275,00 \$
02 33010		
141	Salaire régulier - Enl. Neige	74,00 \$
02 33010		
200	Cotis employeur - Enl. Neige	22,00 \$
02 33010		
252	CSST - Enl. Neige	1,00 \$
02 33010	Location équip. entret. Chemin	
516	hiver	351,00 \$
02 45110		
459	Immatriculation	67,00 \$
02 45110	Location terrain bacs	
512	vid.	98,00 \$
02 59000		
425	Ass.Véhicule d'urgence	262,00 \$
02 62100		
726	Ameublement et équipement	148,00 \$
02 62110		
447	Service inst.Internet	1 200,00 \$
02 62111		
447	Fournisseur Accès Internet	4 097,00 \$
02 62200		
141	Salaire régulier tourisme	107,00 \$
02 62200	Cotisation employeur tourisme	20,00 \$

200		
02 62200		
252	C.S.S.T. Tourisme	55,00 \$
02 62200		
511	Infrastructure Marina Gros cap	500,00 \$
02 70120		
519	Location salle communautaire	200,00 \$
02 70220		
681	Électricité pavillon	76,00 \$
02 70220	Bâtiment	
722	communautaire	48,00 \$
02 70230	Frais déplacement	
310	Bibliot	50,00 \$
02 70252		
970	Subvention rénovation fumoirs	2 250,00 \$
		37 879,00 \$
<b>Transférer</b>		
<b>de</b>		
02 13000		
340	Publicité	65,00 \$
02 13000		
413	Comptabilité et vérification	22,00 \$
02 13000		
454	Formation et perfecti. - Admin.	646,00 \$
02 13030		
414	Coûts annuels PG	220,00 \$
02 19000		
643	Petits outils - administ.	100,00 \$
02 19010		
422	Ass. Incendie Église	15,00 \$
02 19020		
422	Ass. Incendie Bureau municipal	20,00 \$
02 32000		
499	Amélioration réseau routier	500,00 \$
02 32000		
516	Location véhicules - voirie	200,00 \$
02 32000		
622	Achat de sable	6 669,00 \$
02 32000		
643	Petits outils	350,00 \$
02 32001		
681	Électricité logt voirie	1 000,00 \$
02 33000		
141	Salaire régulier - Pont de glace	1 616,00 \$

02 33000		
145	Jours de vacance - Enl. Neige	56,00 \$
02 33000		
200	Cotis. Employeur - Pont de glace	167,00 \$
02 33000		
252	C.S.S.T. - Pont de glace	34,00 \$
02 33001		
443	Entretien chemiin village - pont de glace	1 250,00 \$
02 45220		
422	Ass. Incendie Centre de tri	2,00 \$
02 62110	Ass.Tour	
421	communication	12,00 \$
02 62110		
527	Entr. Répar. Équip. Communication	750,00 \$
02 62110		
725	Matériel Internet	6 797,00 \$
02 62200		
422	Ass. Incendie Phare	25,00 \$
02 70150		
644	Matériel camp de jour	500,00 \$
02 70220		
422	Ass. Incendie Pavillon	150,00 \$
02 70231		
519	Location vidéo	304,00 \$
02 70251		
422	Ass. Incendie Michaud	7,00 \$
03 41000		
000	Surplus Non Affectés	14 152,00 \$
03 51030		
999	Fonds Infrastructures Touristiques	2 250,00 \$
		37 879,00 \$

*14.2 Adoption des comptes faites par divers fonds et des dépenses du mois*

ATTENDU QUE le budget 2013 prévoyait l'utilisation des fonds d'infrastructure municipale et d'infrastructure touristique au paiement de certaines dépenses ;

ATTENDU QUE le budget 2013 prévoyait l'utilisation du surplus non affecté au paiement de certaines dépenses ;

ATTENDU QUE le conseil doit préciser par résolution son accord dans l'utilisation des fonds et surplus au paiement de certaines dépenses ;

**13.11.16.28**

**Charles Méthé propose**, appuyé par Léonce Tremblay, que le conseil adopte que le financement des dépenses suivantes soit fait par les fonds tel qu'identifiés :

<b>Fournisseur</b>	<b>Objet</b>	<b># chèque</b>	<b>Montant</b>	<b>Fonds</b>
Louise Newbury	Tables et chaises Pavillon	8245	441,86 \$	Touristique
Charles Méthé	Peinture panneau touristique	8247	55,44 \$	Touristique
J.B. Ouellet	Panneau touristique	8250	870,00 \$	Touristique
Boiteau luminaire	Murale extérieure Phare	8267	738,28 \$	Touristique
Info-Dimanche	Publicité	8286	112,18 \$	Touristique
CGDTIV	Fonctionnement	8287	500,00 \$	Touristique
Louise Newbury	Matériel École Michaud		94,49 \$	Touristique
<b>Sous-total</b>			<b>2 812,25 \$</b>	
Quincaillerie CM	Matériaux	8217	560,20 \$	Municipale
Clinique de l'auto	Matériaux	8220	98,98 \$	Municipale
Réno L'Abri	Matériaux	8211	118,11 \$	Municipale
Équip Dickner	Compacteur	8258	1 804,64 \$	Municipale
Alcide Ouellet	Godet	8264	907,29 \$	Municipale
Boucher-Cloutier	Électricité logement voirie	8268	2 271,05 \$	Municipale
Plomb Beaulieu	Plomberie logement voirie	8307	3 567,59 \$	Municipale
Réno L'Abri	Matériaux Logt voirie		21,72 \$	Municipale
<b>Sous-total</b>			<b>9 349,58 \$</b>	
	Élections Municipale		7 383 .00 \$	Surplus non affectés
	Service internet		2 360,00 \$	Surplus non affectés
	2e employé de voirie		4 000,00 \$	Surplus non affectés
	Directeur général adjoint		23 984,00 \$	Surplus non affectés
Corpo Maisons du Phare	Calendrier		75,00 \$	Surplus non affectés
<b>Sous-total</b>			<b>37 812,00 \$</b>	
<b>Total</b>			<b>49 973,83 \$</b>	

**13.11.16.29**

**Charles Méthé propose**, appuyé par Carol Caron, que les comptes du mois présentés à ce jour au montant total de 52 021,28 \$ soient acceptés tels que présentés. Les salaires représentent 18 006,88 \$ et les remises d'employeur représentent 10 505,22 \$ du montant total.

**Adopté à l'unanimité.**

(Annexe détaillé remis aux conseillers)

15 Période de questions

Plusieurs questions et commentaires de citoyens sont posés concernant les nouvelles procédures d'assemblée, les projets d'infrastructures (Quai d'en-Haut) et autres.

16 Levée de l'assemblée

**13.11.16.30**

Levée de l'assemblée est **proposé par Léopold Fraser** et appuyé par Léonce Tremblay, à 11:45.

**Adopté à l'unanimité.**

Je, Léopold Fraser, maire, atteste le libellé et la forme de l'ensemble des résolutions telles qu'inscrites au présent procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal en date du \_\_\_\_\_ 2013.

\_\_\_\_\_  
Signature du maire

\_\_\_\_\_  
Signature du directeur général